

**PROCES-VERBAL**  
**De la réunion du Conseil Municipal**  
**Du Lundi 4 Octobre 2021 à 20h00**

Par convocations individuelles adressées le 29 Septembre 2021 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le 4 Octobre 2021.

L'an deux mille vingt et un, le six septembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur MORA Bruno, Maire.

**Présents** : Mesdames, Messieurs Bruno Mora, Sylvain Lheullier, Fabienne Turon-Labar, Maud Marini, Joël Colleau, Hyacinthe Garcia, Jean-Paul Ascon, Mathieu Courtade, Stéphanie Fischer, Christelle Le Goff Marcos et Bruno De Arcangelis

**Absent** : Monsieur Bernard Domingues

**Excusé** : Monsieur Thierry Duclos

Monsieur le Maire ouvre la séance en remerciant les membres présents.

Madame Stéphanie Fischer est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte rendu du 6 Septembre 2021
2. Modification du PPR (extension des carrières)
3. Délégation de fonction
4. ONF + distribution de bois
5. Site Internet
6. Projet école

Questions diverses :

- Rentrée des classes (école)

**1) Approbation des comptes rendus du 6 Septembre 2021 :**

Suite à l'envoi du compte rendu en pièces jointes avec la convocation, Monsieur le Maire demande aux conseillers leur avis.

Sans réponse, Monsieur le Maire informe que le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

11 Pour, 0 Contre et 0 Abstention.

**2) Modification du PPR (Plan de Prévention des Risques)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rendez-vous a eu lieu fin septembre avec la DDT, concernant le projet d'extension des carrières. Le projet de carrière n'avait pas été intégré au Plan de Prévention des Risques Naturels. Il convient de modifier le PPRN pour y intégrer le projet de carrière. Une consultation du public sera organisée en mairie.

### **3) Délégation de fonction :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a nommé par arrêté Monsieur Colleau Joël à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2021 conseiller délégué aux ateliers municipaux.

Il soumet au vote du conseil municipal l'attribution d'indemnités égales à celles des adjoints.

Le conseil municipal après en avoir discuté, est favorable à cette proposition.

Le vote est effectué à main levée :

0 Abstention

0 Contre

11 Pour

L'attribution d'indemnités à M. Joël Colleau, conseiller délégué est approuvée à l'unanimité.

### **4) ONF + distribution de bois :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les représentants de la commission bois ont rencontré les responsables de l'ONF le 22 Septembre. Cette réunion a permis à la mairie d'exposer à l'ONF sa vision de la gestion de la forêt communale. Un nouveau plan de gestion de la forêt sera proposé à la commission bois.

Concernant la distribution de bois de chauffage aux habitants de la commune, le conseil municipal propose de distribuer une information aux administrés.

### **5) Site Internet :**

Monsieur le Maire donne la parole à Fabienne Turon-Labar pour présenter toutes les rubriques qui vont être mise en ligne sur le site. Elle informe également que le prestataire a la main sur le site c'est-à-dire qu'il met en œuvre toutes les informations qu'elle lui envoie.

### **6) Projet école :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion avec l'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités) et la CCAM (Communauté des Communes Adour Madiran) a eu lieu le 28 Septembre. Elle a permis à l'ADAC de présenter une étude technique avec la partie financière.

### **7) Questions diverses :**

- Rentrée des classes (école) : rapport de la réunion de la rentrée des classes
- Information concernant le scellement d'une urne sur une tombe. Demande d'autorisation au représentant de reculer les deux tombes vers le mur (réaménagement). Arrêté pour exhumer et réinhumer dans la tombe.
- Ordures ménagères : la CCAM a proposé une expérimentation concernant le ramassage des OM : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, ramassage des poubelles tous les 15 jours.
- Le Président du Comité des fêtes a demandé à Monsieur le Maire une participation financière pour organiser un bal le vendredi soir de la fête locale.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 heures 10.

Monsieur Le Maire,

Bruno MORA